

CAPD du vendredi 4 septembre 2009

déclaration des élus du SNUipp 85

Une rentrée grippée...

En cette rentrée scolaire, malgré les congés, les préoccupations de la profession restent les mêmes.

L'annonce de la suppression de 16000 postes s'additionnera aux postes supprimés ces deux dernières années (11200 en 2007/2008, 13500 en 2008/2009). Vos décisions en matière de carte scolaire ne suffisent pas à masquer le manque d'ambition pour l'amélioration des conditions d'accueil des élèves (seuils d'ouverture et de fermeture, accueil des enfants de moins de 3 ans...). Nous savons d'ores et déjà que les moyens alloués aux remplacements ne suffisent pas à assurer une continuité dans l'accueil des élèves au quotidien. C'est pourtant une véritable obligation du service public que d'assurer à tous les élèves un accueil digne de ce nom. Quid de l'accueil des élèves handicapés ?

La formation initiale semble plus que jamais vouée à disparaître (14500 postes de stagiaires supprimés) malgré une complexification grandissante du métier. Ceci nous semble être une paupérisation annoncée de la profession. La formation constitue pourtant un levier essentiel pour lutter contre la difficulté scolaire des élèves les plus fragiles.

En ce qui concerne l'aide personnalisée, elle connaîtra sa deuxième année d'existence. Pour nous, à ce jour, manquent toujours un bilan objectif et une prise en compte d'une remontée des réflexions des acteurs de terrain :

- Efficience de l'aide pour les élèves en ayant bénéficié;
- Questionnement sur les rythmes scolaires;
- Impact sur le fonctionnement des écoles (organisation matérielle, temps de concertation, rencontres avec les familles...).

Plus que jamais, nous vous réaffirmons la nécessité de laisser les équipes enseignantes trouver, en s'appuyant sur l'intelligence collective, des solutions aux problèmes particuliers rencontrés dans leurs écoles.

Vous ne pouvez ignorer que les nouvelles évaluations nationales initiées l'an dernier ont causé de lourdes difficultés aux équipes enseignantes. Sur le fond, en quoi ces évaluations aident-elles les élèves à progresser, alors que leur temps passé en classe est décroissant ? Sur la forme, comment accepter que seuls les enseignants concernés par ces évaluations bénéficient d'une prime ? Méritent-ils plus que leurs collègues qui évaluent eux-aussi les compétences de leurs élèves. Le SNUipp aspire à une revalorisation pour tous les enseignants.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que les problèmes liés à la grippe A monopolisent l'attention des médias en cette période de rentrée. L'importance du traitement des questions de santé publique ne doit en aucun cas occulter les questions sociales, omniprésentes. La précarité des familles ne cesse de s'amplifier. Il va de soi que l'École n'est pas épargnée par ces conséquences. Pour ce qui est des mesures de lutte contre la pandémie, bien des zones d'ombre subsistent (organisation matérielle...) au premier lieu desquelles l'accueil des élèves en cas d'absence d'un personnel pour cause de grippe A. Pour le SNUIPP, toute absence de remplacement d'un collègue signifie le renvoi automatique des élèves dans leur famille. Cette consigne ne vise qu'à limiter la propagation du virus, en accord avec les mesures générales annoncées par le ministère.

Enfin, suite à notre interpellation lors de la dernière CAPD concernant la notation des collègues, vous avez souhaité inscrire ce sujet, à savoir la notation, aux questions diverses. Pour notre part, il nous paraît prématuré de donner notre accord à votre proposition. La problématique de la note nécessite en amont une réflexion sur le sens de l'inspection, les modalités de notation et la place de la note dans les barèmes. Nous vous demandons donc d'organiser au cours du premier trimestre un groupe de travail sur ce sujet.

Pour le SNUipp 85,

*Pierre CAMINADE
Michel CLOCHON
Stéphanie GUISSARD
Michio KURATA
Marie-Pierre TEXIER*